

Image not found or type unknown



Vente véhicule d occasion de plus de 20 ans

Par **Lino karine**, le **03/09/2017** à **13:32**

Bonjour,

J ai vendu il y a 11 mois une 2cv de 1984, quasi tout avait été refait, facture à l appui.

L acheteur m envoi ce jour un courrier recommandé me demandant de lui rembourser le véhicule car il a des problèmes de freinage et de l indemniser à hauteur de 1500 euros.

Que dois je faire? Je ne sais pas ce qu il a fait avec le véhicule depuis 11 mois, il me précise que celui ci est immobilisé chez Citroën pour non conformité du système de freinage depuis le mois de juillet.

Merci de votre aide.

Par **Visiteur**, le **04/09/2017** à **11:01**

Bonjour, 11 mois après la vente ? laissez le dire ?! C'est à lui de démontrer un éventuel vice caché.